

Femmes politiques françaises européennes au temps des fondateurs de l'Europe communautaire (1948-1958)

Yves Denéchère
Université d'Angers – CNRS TEMOS

L'Europe communautaire n'a que des « pères fondateurs » : les hommes politiques européens qui se sont engagés dans les années 1950 dans la construction de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) et de la Communauté Economique Européenne (CEE)¹. Parmi eux, pas de femmes, et pour cause : elles n'ont alors pratiquement aucune place dans les vies politiques nationales des six États fondateurs : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République Fédérale d'Allemagne. En France, électrices depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale seulement, elles ont un accès limité au Parlement et seulement trois femmes participent à des gouvernements de la IV^e République. La féminisation du pouvoir politique après 1945 est donc « à la limite de l'insignifiance »².

S'il n'y a pas de « mère fondatrice » de l'Europe, historiens et surtout hommes politiques et journalistes se plaisent à évoquer des « grands-mères de l'Europe », d'Aliénor d'Aquitaine à la reine Victoria en passant par la reine Marie-Amélie³. Mais aucune d'entre elles n'a construit l'Europe et elles ne doivent ce qualificatif qu'à leurs descendance nombreuses et aux liens dynastiques tissés sur le continent. À partir des années 1970, Louise Weiss (1893-1983) est présentée comme la « grand-mère de l'Europe » pour son engagement européen dans les années 1920. La publication des *Mémoires d'une Européenne* n'est pas pour rien dans cette consécration, mais elle n'a pas accompagné la construction de la CECA et de la CEE dans les années 1950⁴. Son discours d'ouverture du premier Parlement européen élu au suffrage universel en 1979 marque les esprits et est suivi de l'élection de Simone Veil (née en 1927) comme présidente de l'assemblée⁵.

Mais au-delà de ces deux grandes figures, actives avant et après l'impulsion communautaire des années 1950, y a-t-il des femmes politiques françaises engagées dans la cause de l'Europe au moment où tout commence ? L'absence de figures féminines reconnues dans les débuts de la construction européenne a eu pour double effet de faire oublier que très tôt certaines élues se sont engagées pour l'idée européenne et de laisser penser que les femmes politiques n'ont joué aucun rôle dans la construction communautaire. Afin de rétablir la contribution des femmes, particulièrement des Françaises qui ont été les plus nombreuses, on peut tenter de répondre à plusieurs questions. Et commencer par quantifier le phénomène : combien de femmes politiques, donc élues et/ou assumant certaines responsabilités dans les assemblées et/ou dans les partis politiques, ont fait partie des européennes des années 1950 ? La question des ressorts et des formes de l'engagement européen est également fondamentale. La préservation de la paix est évidemment la finalité de la cause européenne dans les années 1950, mais sont-elles pacifistes ? S'engagent-

¹ Le cercle des « pères fondateurs » de l'Europe communautaire est plus ou moins large, il comporte toujours au moins ces cinq noms : Jean Monnet (1888-1979), Robert Schuman (1886-1963), Konrad Adenauer (1876-1967), Alcide Gasperi (1881-1954), Paul-Henri-Spaak (1899-1972). Voir Gérard Bossuat, *Les fondateurs de l'Europe unie*, Paris, Belin, 2001.

² Christine Bard, *Les femmes dans la société française au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, p.158. Pendant la 1^{ère} législature (1946-1951), 43 femmes ont siégé à Assemblée Nationale, 24 pendant la 2^e (1951-1956) ; 21 femmes sont élues au Conseil de la République en 1946. Participent à un gouvernement de la IV^e République, en tant que secrétaires d'État : Andrée Viénot (1901-1976), sous-secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, du 18 décembre 1946 au 16 janvier 1947 ; Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981), ministre de la Santé publique et de la Population, du 24 novembre 1947 au 19 juillet 1948 ; Jacqueline Thome-Patenôtre (1906-1995), sous-secrétaire d'État au Logement et à la Reconstruction, du 17 juin 1957 au 6 novembre 1957.

³ Aliénor d'Aquitaine (vers 1122-1204) ; Marie-Amélie, épouse de Louis-Philippe, (1782-1866) ; Victoria (1819-1901).

⁴ Louise Weiss, *Mémoires d'une Européenne*, Paris, Payot, 1968-1976, 6 tomes. Voir l'autre contribution d'Yves Denéchère dans ce volume.

⁵ Yves Denéchère, *Ces Françaises qui ont fait l'Europe*, Paris, Audibert, 2007, chapitre 3 « La première journée des Françaises : 17 juillet 1979 », p. 53-67.

elles, comme des hommes, après avoir participé à la Résistance ? Sont-elles plutôt de gauche ou démocrates-chrétiennes ? Quelle Europe veulent-elles construire en termes de périmètre et de modèle institutionnel ? On peut enfin se demander si leur combat européiste commun crée entre elles certaines formes de solidarité, au-delà des clivages politiques ? Et comment conjuguent-elles, ou pas, européisme et féminisme ?

Il est bien difficile de répondre avec certitude, car nous disposons de sources très dispersées. Histoire du temps présent, l'histoire de la construction européenne communautaire doit faire appel aux témoignages des actrices et des acteurs. En 2003, nous avons eu la chance d'avoir un long entretien avec Marcelle Devaud (1908-2008) sur le thème des engagements des femmes politiques dans la construction européenne⁶. En raison de son parcours unique, de son engagement européiste et féministe et de sa longévité politique, il s'agit d'une source inédite irremplaçable. Lors d'autres entretiens, des femmes politiques engagées dans le Parlement européen dans les années 1970 et 1980 (Simone Veil, Yvette Roudy, Françoise Gaspard notamment) ont rappelé les pionnières qui nous intéressent ici. Certaines de celles-ci ont livré leurs témoignages dans des ouvrages consacrés aux femmes de leur époque, Irène de Lipkowski (1898-1995) par exemple. La presse s'est parfois attachée à faire le portrait de telle ou telle élue, à chercher à comprendre son engagement. Les dossiers biographiques de la Bibliothèque Marguerite Durand sont à cet égard précieux. Le tout récent *Dictionnaire des féministes* offre des notices biographiques inédites⁷. Le Centre des Archives du Féminisme de la Bibliothèque de l'Université d'Angers conserve plusieurs fonds recelant, éparses, des indications sur des femmes européistes, notamment le fonds de l'Union Féminine Civique et Sociale (16 AF). Plus difficiles d'accès sont les archives des mouvements européistes⁸.

« À cette époque, les femmes avaient peu de place en politique et on les consultait peu sur les grands problèmes européens. Certaines avaient pourtant des points de vue qu'il n'aurait pas été inutile de se faire exposer », estime Marcelle Devaud⁹. Mais il s'agit de savoir qui et lesquels. La présentation des parlementaires françaises européistes doit se conjuguer avec les positionnements des partis auxquels elles émargent, peu ou prou européens ou anti-européens. Rares sont les élues qui réussissent à professer leur foi dans l'Europe au sein de partis qui s'opposent à la construction communautaire. On n'en identifie aucune au sein du Parti Communiste, en revanche, dans la mouvance gaulliste, moins monolithique, deux personnalités politiques affirment leur européisme. Au sein des partis et mouvements politiques partagés sinon divisés sur la question européenne, comme les socialistes de la SFIO ou le Rassemblement des Gauches Républicaines (RGR), il est peu aisé de reconnaître des élues européistes. En revanche elles sont plus nombreuses au sein du Mouvement Républicain Populaire (MRP), parti de Robert Schuman.

Deux grandes personnalités gaullistes féministes

Parmi les femmes qui siègent à l'Assemblée Nationale et au Conseil de la République¹⁰ à la faveur du scrutin proportionnel, Marcelle Devaud est favorable à la construction européenne. Gaulliste, elle siège au Conseil de la République comme représentante de la Seine de 1946 à 1958 sous diverses étiquettes : Parti Républicain de la Liberté (PRL), Républicains Sociaux (RS). Elle

⁶ Entretien de l'auteur avec Marcelle Devaud, 25 juin 2003, 1h35, à son domicile. Les archives personnelles de Marcelle Devaud ont été déposées au Centre des Archives du Féminisme (CAF) à la BU d'Angers sous la cote 20 AF.

⁷ Christine Bard, avec Sylvie Chaperon, (dir.), *Dictionnaire des féministes. France-XVIII^e-XXI^e siècle*, Paris, PUF, 2017, notamment Marcelle Devaud, Irène de Lipkowski, Germaine Poinso-Chapuis, Louise Weiss et l'entrée thématique « Europe ».

⁸ Par exemple, les archives de l'Union pour l'Europe Fédérale et du Mouvement des Fédéralistes Européens sont conservées au Centre d'histoire de Science po, mais ne comportent que très peu de documents sur les années 1950. On les trouve à l'Institut Universitaire Européen (IUE) à Florence, dans le fonds Mouvement Européen.

⁹ Témoignage inédit de Marcelle Devaud, 2003.

¹⁰ « Sénat » étant jugé trop conservateur, les constitutionnels de la IV^e République l'avaient rebaptisé Conseil de la République. Les élus étaient des conseillers de la République, mais dès 1948, ils reprirent le nom de sénateurs.

est vice-présidente de cette chambre de 1948 à 1951. Puis elle est élue députée UNR (Union pour la Nouvelle République) de 1958 à 1962. De 1959 à 1965, elle est maire de Colombes.

C'est par le biais de l'impérieuse nécessité de la réconciliation franco-allemande que Marcelle Devaud en vient à l'idée européenne et qu'elle participe en septembre 1948, à Bâle, à la première rencontre entre des parlementaires français et des membres du Conseil parlementaire ouest-allemand chargé de rédiger la constitution de la future RFA (1949) ; elle est la seule femme des deux délégations. Marcelle Devaud rapporte qu'il n'était pas évident de franchir ce pas si tôt après la guerre :

J'ai été très revancharde après la guerre. Je ne pouvais pas supporter ce qui s'était passé dans les camps nazis. C'était vraiment l'horreur [...] *Q : Mais malgré le fait que vous soyez revancharde, comme vous dites, dès 1948 vous allez à Bâle quand même ?* M. D. : Il faut raisonner ; *Q : C'était la raison plus que le cœur ?* M. D. : Oui, je ne suis pas partie là-bas le cœur léger, j'étais d'abord horriblement gênée, je n'étais pas en règle avec ma conscience si vous voulez¹¹.

D'ailleurs précise-t-elle,

Cela a provoqué l'une des rares causes de dissension dans mon ménage. Mon mari¹² n'avait pas compris que je pouvais, si peu de temps après la guerre, accepter de rencontrer des Allemands [...]. Il est évident que certains parlementaires anciens déportés avaient du mal à pardonner. Les élus comme Edmond Michelet¹³ étaient rares.

Au-delà de ce conflit intérieur, comme d'autres élus qui « comprenaient que les oppositions à l'intérieur de l'Europe ne pouvaient pas durer indéfiniment et qu'il fallait trouver les chemins d'une paix réelle », Marcelle Devaud n'a encore qu'une idée assez vague de ce que pourrait être une organisation européenne : « Personnellement, je n'étais pas tellement fédéraliste, mais je souhaitais une union européenne qui, comme la réconciliation franco-allemande, apporterait la paix en Europe »¹⁴.

Pourtant les discussions ne sont pas aisées : « je me souviens de l'erreur de psychologie du ministre Mondel [sic]¹⁵ lorsqu'il me dit, en oubliant que j'étais Française : "j'étais en France en 1940, quel magnifique printemps !" À quoi j'ai répondu : "Monsieur, vous rendez-vous compte de ce que vous me dites ?" »¹⁶. Malgré ces désagréments, le bilan de la réunion est positif pour Marcelle Devaud : « je ne l'ai pas regretté du tout et je retrouvais des Allemands aux Nations unies, je faisais partie de l'Union interparlementaire où il y avait également une représentation allemande¹⁷. J'ai toujours trouvé que c'étaient d'excellents juristes, des gens avec qui on pouvait s'entendre ». À chaque pas de la construction européenne, la sénatrice allait prendre position en fonction de ses convictions personnelles et parfois contre les positions des gaullistes : elle est ainsi pour la CECA mais contre la CED : « Je pensais qu'elle nous mettait un peu trop sous la coupe des Américains. Et l'on a eu, depuis, la preuve que c'était vrai ». Elle approuve les traités de

¹¹ Témoignage inédit de Marcelle Devaud, 2003. Voir également ses souvenirs dans André Dore-Audibert et Annie Morzelle, *Révolutionnaires silencieuses au XX^e siècle*, 1991, p. 71-72 et dans Victoria Man, *Marcelle Devaud, itinéraire exceptionnel d'une femme politique française*, 1997, p. 60-61.

¹² Stanislas Devaud (1896-1963), agrégé de philosophie, a été élu député de Constantine en 1936 et se rallie alors au Parti Social Français (PSF) du colonel de La Rocque. Marcelle Devaud est son assistante parlementaire. Il a voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940 et fait partie du Conseil National de Vichy en 1941. À partir de 1943, il retourne à l'enseignement et abandonne la vie politique. Le couple participe à des actions de résistance.

¹³ Edmond Michelet (1899-1970) a été résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, arrêté et déporté à Dachau en 1943. Député MRP, il participe au rapprochement franco-allemand.

¹⁴ Témoignage inédit de Marcelle Devaud, 2003.

¹⁵ Il s'agit d'Erich Mende (1916-1998) qui fut ensuite vice-chancelier de la RFA (1963-1966).

¹⁶ Marcelle Devaud citée dans André Dore-Audibert et Annie Morzelle, *Révolutionnaires silencieuses... op. cit.*, p.72. Le même épisode est raconté un peu différemment dans Victoria Man, *Marcelle Devaud, op. cit.* p. 60.

¹⁷ L'UIP (Union Interparlementaire) est l'organisation des Parlements des États souverains dans le monde. Fondée en 1889, elle constitue un foyer de concertation à l'échelle mondiale pour la promotion de la paix et la coopération entre les peuples.

Rome signés en mars 1957, en notant bien l'importance de l'article 119 sur l'égalité des niveaux de rémunération des hommes et des femmes¹⁸.

Marcelle Devaud indique que son « amie Irène de Lipkowski », avec qui elle a créé en 1946 l'association les Françaises Libres afin que les femmes s'engagent dans la reconstruction de la France, notamment en les encourageant à se porter candidates aux élections législatives, « s'intéressait beaucoup à l'Europe ». L'engagement européeniste d'Irène de Lipkowski, députée gaulliste RPF (Rassemblement du Peuple Français) de la Seine de 1951 à 1955, et en tant que telle seule femme élue du RPF siégeant à l'Assemblée nationale, est tout aussi « raisonnable », mais plus déterminé que celui de Marcelle Devaud :

Elle était très fédéraliste, beaucoup plus que moi. Elle avait perdu son mari en déportation et l'un de ses fils pendant la campagne d'Alsace¹⁹. Malgré cela, elle s'était rendue compte que la paix ne subsisterait pas, sauf si de nouveaux rapports se mettaient en place entre les pays européens²⁰.

Témoin au procès de Nuremberg, pour y faire entendre « la voix des cendres », au nom de l'Association nationale des familles de résistants et des otages morts pour la France (ANFROMF) qu'elle a fondée et qu'elle préside, Irène de Lipkowski était très hostile à toute idée de réunification de l'Allemagne et de son réarmement. Elle soutient donc la CECA, contre l'avis du général de Gaulle. Voici comment elle racontait cet épisode :

Au début, le groupe RPF était très uni et cohérent. Le général de Gaulle nous réunissait régulièrement [...]. Je me souviens qu'un jour il m'interrogea sur mes raisons de vouloir voter pour la Communauté charbon-acier à l'Assemblée ; lui, voulait que nous la repoussions. Moi, je pensais que nous ne devions pas avoir l'air d'être contre l'organisation de l'Europe. Il me laissa libre de voter suivant ma conscience. J'ai donc voté pour la CECA et je m'en suis réjoui plus tard²¹.

Dans les années 1960, en tant que responsable de l'ANFROMF, Irène de Lipkowski tend la main aux veuves de guerre allemandes. En novembre 1969, elle leur dit : « un jour comme aujourd'hui, en un geste symbolique, tendons-nous la main, les uns vers les autres, par-delà les tragiques événements, par-delà nos tombeaux, pour unir nos volontés et nos cœurs dans un immense élan de solidarité, prémices d'une Europe unie ». En lui remettant la Croix de commandeur de l'Ordre du mérite de la République Fédérale d'Allemagne, l'ambassadeur allemand rappelle en décembre 1986 qu'elle a été « parmi les premières à appeler à la réconciliation avec l'ennemi d'autrefois, l'Allemagne, avec un courage et un engagement exemplaire et avait plaidé, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, pour une coopération entre Français et Allemands »²².

Des personnalités isolées dans les partis divisés sur la construction européenne

Chez les socialistes français, partagés sinon divisés sur l'attitude à tenir face à la construction européenne communautaire, du moins jusqu'en 1956, il est bien difficile d'identifier des femmes parlementaires se distinguant par leur européisme. On compte cependant Andrée Viénot (1901-1976), l'une des trois femmes membres d'un gouvernement de la IV^e République, qui est la fille d'Émile Mayrisch (1862-1928), l'initiateur du cercle de Colpach et homme clé du Comité franco-allemand d'information et de documentation et de l'Entente internationale de l'Acier dans l'entre-deux-guerres. Et Gilberte Brossolette (1905-2004), épouse de Pierre

¹⁸ Témoignage inédit de Marcelle Devaud, 2003.

¹⁹ Henri de Lipkowski, né en 1897, résistant mort à Buchenwald en 1944. René de Lipkowski, né en 1924, mort en 1944 en Lorraine.

²⁰ Témoignage inédit de Marcelle Devaud, 2003.

²¹ Andrée Dore-Audibert et Annie Morzelle, *Irène de Lipkowski, le combat humaniste d'une Française du XX^e siècle*, 1998, p. 153, 163-164 et 213.

²² Andrée Dore-Audibert et Annie Morzelle, *Irène de Lipkowski, op. cit.*, p. 141-143.

Brossolette (1903-1944) avec qui elle a participé à la Résistance, peut-être celle des élues socialistes qui s'intéresse le plus aux affaires européennes. Conseillère de la République de la Seine de 1946 à 1958, et vice-présidente de la chambre de 1946 à 1954, elle siège à la commission des affaires étrangères. Ses interventions publiques portent sur le traité de paix avec l'Italie, les accords franco-polonais de 1948, le statut du Conseil de l'Europe, le traité de la CECA. Ce qui lui vaut sans doute d'être en 1952 nommée membre suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Mais à l'échelle européenne on ne trouve pas une organisation de femmes socialistes qui promeuve spécifiquement la construction communautaire²³.

En marge du tandem Devaud-Lipkowski, si l'on suit Marcelle Devaud, « Au Sénat, Marie-Hélène Cardot – qui devint vice-présidente – et Jacqueline Patenôtre, maire de Rambouillet, étaient les plus européennes ». La radicale Jacqueline Thome-Patenôtre (1906-1995) est conseillère de la République de Seine-et-Oise de 1946 à 1958, groupe Rassemblement des Gauches Républicaines (RGR), sous-secrétaire d'État au Logement et à la Reconstruction en 1957. Elle préside le groupe d'amitié parlementaire France-États-Unis et lorsqu'elle revient de ce pays en 1956 – où elle a été reçue par le Président Eisenhower –, elle déclare : « plus que jamais, en étudiant la structure géographique, économique et démographique des USA, on se rend compte que, seule une Europe unifiée peut sauver les nations européennes de la décadence ». Il est à noter qu'elle développe ici un argument différent de celui avancé par Marcelle Devaud et Irène de Lipkowski pour lesquelles le maintien de la paix en Europe est le but de la construction communautaire. Cet argument de la décadence de l'Europe pouvant être combattue par son organisation en tant que puissance est également très prégnant chez les européistes de l'après-guerre 1939-1945 comme il l'était déjà dans les années 1920. Européenne convaincue, en tant que maire de Rambouillet (1947-1983), elle encourage partout où elle le peut les jumelages entre villes européennes, « pour que les peuples se rencontrent »²⁴. Avec la Britannique Mrs Gilham, elle est à l'origine du jumelage Rambouillet-Great Yarmouth en 1956 puis se tourne vers la ville ouest-allemande de Kirchheim unter Teck en 1967. Éluée députée en 1958 (elle le reste jusqu'en 1978, et est vice-présidente de l'Assemblée nationale de 1960 à 1968), son engagement européen lui vaut d'être nommée membre de l'Assemblée des Communautés européennes (mai 1958-janvier 1959) où les femmes sont bien peu nombreuses²⁵. Plus tard, elle allait retrouver un Parlement européen, bien différent, désormais élu au suffrage universel, après avoir accepté en 1984 de figurer sur la liste d'union de l'UDF et du RPR conduite par Simone Veil.

Quant à Marie-Hélène Cardot (1899-1977) également évoquée par Marcelle Devaud, elle est, ancienne résistante du réseau OCM (Organisation Civile et Militaire), élue en 1946 au Conseil de la République et devient vice-présidente du Sénat de 1959 à 1971. Mais on ne retrouve pas de traces tangibles d'un engagement européen spécifique en dehors de ses votes en faveur de la construction européenne. Cette différence entre le perçu de Marcelle Devaud et la réalité s'explique peut-être par l'appartenance de Marie-Hélène Cardot au MRP, parti initiateur de la construction communautaire.

Les élues du MRP

Suivons encore Marcelle Devaud selon qui « à l'Assemblée nationale quelques femmes parlementaires s'intéressaient à l'Europe, notamment au sein du MRP, mais on ne peut pas dire qu'elles étaient d'ardentes militantes. Des femmes comme Germaine Peyroles et Germaine Poinso-Chapuis, qui devint ministre de la Santé, se manifestaient comme de bonnes disciples de Robert Schuman »²⁶. Deux noms donc parmi les 10 élues MRP qui siègent à l'Assemblée de 1946

²³ Irmtraut Karlsson, *Les cent premières années. Bref historique de l'Internationale socialiste des Femmes*, Berlin, Vorwärts, Buch, 2007.

²⁴ Jacqueline Thome-Patenôtre citée dans Mariette Sineau, *Des femmes en politique op. cit.*, p.202.

²⁵ De 1958 à 1979, la France a délégué en permanence 36 de ses parlementaires (24 députés et 12 sénateurs) à l'Assemblée commune des communautés européennes, parmi eux les femmes étaient moins de 5 %.

²⁶ Témoignage inédit de Marcelle Devaud, 2003.

à 1956, et avancés d'une manière quelque peu paradoxale : pas d'ardentes militantes de l'Europe mais de bonnes disciples du père fondateur.

Dans l'entre-deux-guerres, Germaine Peyroles (1902-1979) était membre du Parti Démocrate Populaire (PDP) où elle assumait la fonction de secrétaire générale de la section féminine. Avocate, résistante, elle siège en tant que députée MRP de Seine-et-Oise de 1946 à 1951, puis de 1954 à 1956. Elle se distingue effectivement par un européisme très actif et très précoce puisqu'elle participe au « Congrès de l'Europe » de La Haye en mai 1948 et en vote les résolutions. Elle est aussi membre du conseil international du Mouvement Européen créé en octobre 1948. Le mois suivant, elle fait partie d'une délégation qui est reçue à Rome par Pie XII lors du deuxième congrès de l'Union des Fédéralistes Européens²⁷. En 1950, au sein du MRP, elle fait partie de ceux qu'on appelle les « ultras de l'Europe », avec notamment François de Menthon et Robert Bichet²⁸.

Députée MRP des Bouches-du-Rhône de 1946 à 1955, Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981) qui a participé à la Résistance au sein du Mouvement de libération nationale (MLN), a été la première femme ministre de plein exercice, en charge de la Santé et de la Population dans le gouvernement de Robert Schuman (novembre 1947-juillet 1948). Députée MRP, elle passe pour « la plus européenne de tous les pro-européens » de son parti. Lors du débat d'investiture parlementaire de Pierre Mendès France le 17 juin 1954, c'est elle qui est chargée par le MRP – parce que les hommes ne se bousculent pas – d'interroger le Président du Conseil pressenti. Elle l'interpelle notamment sur le projet de Communauté Européenne Défense (CED) qui s'enlise en France alors que les cinq partenaires de la France l'ont déjà ratifié. Lorsque le 30 août, par une question préalable, l'Assemblée nationale rejette la CED, le MRP rejette la responsabilité sur Mendès France qualifié de « naufrageur de l'Europe ». Comme beaucoup d'autres européistes, Germaine Poinso-Chapuis mettra longtemps à pardonner le « crime du 30 août »²⁹.

Marcelle Devaud ne cite pas Marie-Madeleine Dienesch (1914-1998). Résistante au sein du réseau Libération Nord pendant la Seconde Guerre mondiale, elle adhère au MRP en 1945. C'est « l'une des rares femmes politiques à s'imposer durablement dans la vie politique française sous la IV^e puis sous la V^e République »³⁰. Elle est élue 11 fois consécutives à l'Assemblée nationale de 1946 à 1978, par ailleurs première femme à présider une commission parlementaire en 1967-1968. Ayant évolué vers le gaullisme, elle entame alors une carrière ministérielle comme secrétaire d'État chargée de différents portefeuilles dans quatre gouvernements entre 1968 et 1974. En 1975, elle est nommée ambassadrice au Luxembourg où elle reste trois ans³¹. Elle figure en 7^e position sur la liste du RPR conduite par Jacques Chirac lors des élections au Parlement Européen de 1979 et – un peu comme Louise Weiss – apparaît comme une caution européiste sur une liste qui ne l'est pas. Comme celui de Germaine Peyroles, l'européisme de Marie-Madeleine Dienesch s'est exprimé au niveau international, en tant que vice-présidente de l'Union Européenne Féminine, dont elle préside la section française de 1963 à 1969.

L'Union Européenne Féminine (UEF)³² ou European Union of Women (EUW) est une association lancée en 1953 à Salzbourg par Lola Solar (1904-1989) et d'autres députées au Conseil national autrichien, lors d'une première conférence internationale des femmes chrétiennes démocrates dans le but d'établir des contacts plus étroits avec les femmes politiques des pays

²⁷ IUE (Institut Universitaire Européen, Florence), Fonds Mouvement Européen, ME 773, correspondance échangée entre le Secrétariat et le délégué général du Comité d'action et les membres cooptés : Germaine Peyroles et Fernand Dehousse (1953-1954).

²⁸ Serge Berstein, Jean-Marie Mayeur, Pierre Milza (dir.), *Le MRP et la construction européenne*, 1993, p. 123, 138 et 145.

²⁹ Yvonne Knibiehler (dir.), *Germaine Poinso-Chapuis. Femme d'État*, 1998, p. 80-81.

³⁰ Christian Bougeard, « Marie-Madeleine Dienesch : une carrière politique féminine méconnue », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 1998, n°8, p. 235-248.

³¹ Elle est la deuxième femme nommée ambassadeur après Marcelle Campana en 1972 ; voir Yves Denéchère, « Les ambassadrices : des femmes dans un territoire d'hommes », dans Christine Bard (dir.), *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2004, p. 111-120.

³² À ne pas confondre avec l'UEF, l'Union of European Federalists.

démocratiques de l'Europe³³. Parmi les intervenantes, universitaires, juristes ou élues, on remarque le nom d'Elsa Conci, (1895-1965) qui, députée de la démocratie chrétienne au Parlement italien – et fille du sénateur Enrico Conci (1866-1960), allait succéder à Lola Solar en tant que présidente de l'UEF en 1959³⁴. La déclaration finale de la conférence marque bien les priorités de ce mouvement démocrate-chrétien :

Les représentantes des pays européens présents à la première Conférence internationale des femmes démocrates-chrétiennes à Salzbourg reconnaissent leur haute responsabilité et leurs obligations et, dans un esprit d'amour et de compréhension, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour apporter une paix et une liberté durables aux familles, aux peuples d'Europe et au monde entier, grâce à un travail déterminé et inlassable.

La première assemblée générale officielle de l'UEF se réunit à La Haye en 1955. S'y retrouvent des femmes membres de partis démocrates-chrétiens d'Autriche, de France, d'Italie, des Pays-Bas, de RFA et des partis conservateurs britanniques et finlandais. En 1957, le congrès a lieu à Strasbourg sur le thème : « The attitude of women towards Communism ». D'autres femmes politiques du Danemark, d'Espagne, de Grèce, du Luxembourg, de Belgique, de Norvège, du Portugal, de Suède et de Suisse adhèrent à l'UEF qui obtient en 1958 un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe. En 1959, sa troisième assemblée générale se réunit à Berlin et rassemble plus de 80 femmes de 11 pays. L'objectif de l'UEF est rappelé : défendre la paix, la liberté et les droits des individus, protéger les valeurs et les libertés de l'Occident chrétien contre les doctrines communistes. L'UEF s'organise en sections nationales qui diffusent des informations auprès des femmes sur la construction européenne³⁵.

Outre Marie-Madeleine Dienesch, participe également activement à l'UEF Anne-Marie Trinquier (1901-1996). Éluée Conseillère de la République MRP en 1946, elle est considérée au sein de son parti comme une « combattante chrétienne », « militante politique, européenne et féministe » et participe au congrès de La Haye de 1948³⁶. De son côté, Germaine Touquet qui n'est pas parlementaire mais maire-adjoint de Clichy à partir de 1953, intervient lors des congrès de l'UEF en tant que présidente des Équipes féminines regroupant les militantes du MRP de 1947 à 1959³⁷. Selon elle, ces équipes « ont eu une influence certaine sur la législation de notre pays, économique et sociale (défense des consommateurs, statut de veuves de guerre, réforme des régimes matrimoniaux, aide aux personnes âgées) ». Elle insiste également sur leur action au niveau international, car « les "femmes MRP" étaient des "européennes" ». Elles organisent notamment des rencontres franco-allemandes. Une centaine de responsables du monde économique et social, des parlementaires, des dirigeantes d'associations se rendent ainsi en RFA de 1955 à 1959³⁸.

Conclusion :

La mémoire des parlementaires françaises européistes dans les années 1950 est ténue. La liste proposée par Marcelle Devaud n'est pas longue mais, même incomplète, elle permet de mettre en valeur des femmes politiques qui n'ont pas retenu l'attention des historiens. Pouvaient-on

³³ L'histoire de l'UEF reste à faire, les éléments ci-dessous sont tirés principalement de « Union européenne féminine », article de l'Alliance des Sociétés Féminines Suisses, 1959 et de l'historique présenté sur le site Internet de l'EUW : <http://www.europeanunionofwomen.com>

³⁴ Giorgio Grigolli, *Elsa Conci. La sposa della DC*, Edizioni Stella, 2005.

³⁵ Pour la section française, mais surtout à partir des années 1980, voir CAF BU Angers, fonds Jacqueline Wolfrom, 23 AF.

³⁶ « Les femmes parlementaires MRP », dans *Le MRP vous parle* (bulletin de l'Amicale du MRP), n° 81, 1999, p. 19-29.

³⁷ William Guéraiche, *Les femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1999, p. 122-123 sur les équipes féminines du MRP. Patricia Prestwich, « Modernizing French Politics in the Fourth Republic: Women in the Mouvement Républicain Populaire, 1944-1958 », chapitre 10 dans Kenneth Mouré, Martin Alexander (dir.), *Crisis and Renewal in France 1918-1962*, New York, Berghahn Books, 2002, p. 199-220.

³⁸ Jean-Pierre Prévost, « Les femmes sous la IV^e République, un témoin : Germaine Touquet », *France Forum*, n°17, 2005, p. 17-22. ; « Message de Germaine Touquet », dans *Le MRP vous parle*, n°104, 2005.

attendre davantage d'engagement européen des rares élues françaises ? Comme le soulignait encore Marcelle Devaud, « L'intérêt pour l'Europe de la plupart des parlementaires, femmes comme hommes, a été très mince pendant longtemps. [...] La représentation parlementaire au Conseil de l'Europe³⁹ était toujours recherchée, mais je ne suis pas certaine que ce soit l'amour de l'Europe qui était la cause d'une telle recherche »⁴⁰. Appréciation qui laisse entendre que, pour la grande majorité des parlementaires français, l'engagement européen n'est pas déterminant dans leurs préoccupations politiques. Néanmoins, ils/elles participent, sinon à la construction communautaire proprement dite, à la promotion de l'idée européenne dès la fin des années 1940. Jacqueline Thome-Patenôtre pense que les femmes y ont beaucoup apporté parce qu'elles « ont compris que les petites mesquineries de certains nationalismes n'existaient pas devant l'importance que représentait la construction européenne »⁴¹. Et il faudrait, au-delà des femmes parlementaires, prendre en compte d'autres grandes européennes dont les actions n'ont pas été étudiées, par exemple Marcelle Lazard, ardente militante européenne, qui dès 1956 a fondé la Maison de l'Europe de Paris, ou bien encore Jeanine Lansier, fille d'Irène de Lipkowski, présidente de la Commission féminine du Mouvement européen.

Le profil type des femmes parlementaires européennes est classique de celui de l'époque : épouses ou veuves d'hommes politiques, résistantes pendant l'occupation, anticommunistes, cantonnées par intérêt et par leur parti dans les questions sociales sur lesquelles certaines d'entre elles ont laissé davantage de traces. Sont-elles féministes ? Certaines ouvertement militantes, le féminisme étant leur principal engagement, d'autres moins, mais toutes soucieuses de l'intérêt des femmes. Mais il est encore tôt dans les années 1950, au moins jusqu'au traité de Rome sur la CEE et son article 119, pour qu'elles puissent voir clairement ce que la construction communautaire pouvait apporter à la cause des femmes. La CEE entre en vigueur au moment où les femmes sont moins nombreuses parmi les parlementaires français de la V^e République, donc moins nombreuses à pouvoir s'engager sur le terrain de l'euroféminisme politique.

Il faut attendre 1979 avec l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher (1925-2013) en Grande-Bretagne et l'élection de Simone Veil à la présidence du Parlement européen élu pour la première fois au suffrage universel pour que des femmes jouent des rôles politiques de premier plan au niveau européen.

³⁹ Créé en 1949, le Conseil de l'Europe est doté d'une Assemblée à laquelle les parlements nationaux envoient des représentants.

⁴⁰ Témoignage inédit de Marcelle Devaud, 2003.

⁴¹ Jacqueline Thome-Patenôtre citée dans Mariette Sineau, *Des femmes en politique op. cit.*, p. 202.